



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

lycées

Question écrite n° 9024

Texte de la question

M. Jean-Claude Perez appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur l'avant-projet de la carte académique des formations 2013-2016 qui propose deux fermetures de section BTS, c'est-à-dire l'ensemble des formations supérieures du lycée Paul-Sabatier à Carcassonne. Renseignements pris, ces sections de BTS, Assistant manager et Services informatiques aux organisations, sont pleines et même en surcapacité d'accueil. De plus, le GRETA qui assure dans le cadre de ses formations le BTS SIO en un an est complet. Les professeurs pensent que l'un des objectifs du ministère de l'éducation est d'augmenter le taux d'intégration des étudiants issus des baccalauréats professionnels, ce qui visiblement est la politique menée par le chef d'établissement puisqu'il est à 50 %. La plupart des étudiants intégrant ces BTS sont issus des lycées professionnels carcassonnais ce qui est pour eux une possibilité d'orientation de proximité sur un territoire de culture rurale où la mobilité est difficile. Par ailleurs le taux de réussite aux examens sur ces dernières années avoisine les 80 % et l'insertion professionnelle de ces étudiants se fait aisément. Malgré cela, cinq postes à profil sont menacés sur la ville au moment où la grosse entreprise Pilpa annonce la mise au chômage de tous ses salariés. Les professeurs ont aussi fait observer que l'avant-projet académique prévoit le remplacement éventuel de ces BTS par l'ouverture de deux BTS (MUC et NRC) qui existent déjà sur la ville de Carcassonne dans un établissement privé, à la CCI, au CAFA et à l'IUT. Il lui demande donc quelles mesures il compte prendre afin d'éviter ces deux fermetures de BTS au lycée Paul-Sabatier de Carcassonne.

Texte de la réponse

La réglementation du brevet de technicien supérieur a dévolu aux recteurs la compétence pour ouvrir ou fermer les sections de technicien supérieur. Le recteur de l'académie de Montpellier avait effectivement prévu dans l'avant-projet de carte académique des formations, l'hypothèse de fermeture à la rentrée 2013 des sections « assistant manager » et « services informations aux organisations ». Cette décision de fermeture a finalement été annulée pour ces deux spécialités. Les deux sections restent toutefois sous la surveillance des services du rectorat compte tenu du nombre d'étudiants abandonnant ces formations en cours de cursus.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Perez](#)

Circonscription : Aude (1^{re} circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9024

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 novembre 2012](#), page 6231

Réponse publiée au JO le : [18 décembre 2012](#), page 7574